



Grille de présentation du projet éducatif et pédagogique de l'internat de la réussite

Etablissement : LP Hôtelier de CHALLES LES EAUX

| A - Caractéristiques générales ... | |
|--|--|
| 1 - Taille et typologie de l'internat (locaux, accès, ouverture, etc.) | <p>L'internat a 21 ans. Il peut accueillir 168 internes. (60 filles et 108 garçons)</p> <p>Il est situé dans l'enceinte du lycée, dans un bâtiment attenant au bâtiment principal. Il est bâti sur 3 étages : 2 étages de garçons (1° et 2°) et 1 étage (le 3°, réservé aux filles).</p> <p>Les internes filles comme garçons sont répartis dans des chambres de 3 équipées de 3 placards individuels et d'un espace de travail sous la forme d'un grand bureau pouvant accueillir 3 personnes.</p> <p>Les sanitaires sont communs à chaque étage: 2 espaces douches par étage (soir 10 douches et 10 lavabos) et 2 espaces WC équipés chacun de 2 lavabos (soit 7 WC au total par étage).</p> <p>Les 3 étages sont équipés d'une salle TV et d'une salle de jeux. Les 1° et le 2° étages disposent d'une salle supplémentaire qui est utilisée comme salle d'étude.</p> <p>Le bâtiment est équipé d'un ascenseur.</p> <p>Au RDC se situe la loge et l'infirmerie.</p> <p>L'internat est ouvert du lundi matin au vendredi matin.</p> <p>Il est fermé dans la journée ; les internes y ont accès à partir de 17h30 et doivent le quitter à 7h45.</p> |
| 2 - Caractéristiques générales des élèves accueillis (e)s | <p>Spécificité du LP hôtelier de Challes Les Eaux : plus de la moitié de nos élèves sont internes et les effectifs sont croissants chaque année (150 internes cette année pour 280 élèves scolarisés).</p> <p>La grande majorité des internes sont répartis sur les classes de bac pro hôtellerie. Seulement 13,5% des internes appartiennent aux classes de CAP, essentiellement en CAP pâtisserie.</p> |
| 3 - Répartition garçons – filles | <p>60 places filles au 3° étage</p> <p>108 places garçons sur les 2 étages restants (54 places par étage).</p> |
| 4 - Ressources mises à | <p>1/ressources humaines : 5 AED à partir de 17h et 1 CPE</p> |

| | |
|---|---|
| disposition de l'internat | <p>assurent la surveillance chaque soir.</p> <p>2/Le CDI, situé à l'externat, est ouvert le soir.</p> <p>3/Des salles de cours ou de réunion sont mises à la disposition des élèves pour des activités (chorégraphie, atelier d'expression)</p> <p>4/ un local géré par la MDL : billard, tv, musique, bar</p> <p>5/ une salle équipée de baby foot</p> |
| 5 - Implication des personnels de l'établissement | Seuls les CPE et AED sont en charge de faire vivre au mieux l'internat. |
| 6 - Partenariats extérieurs | Théâtre Malraux de Chambéry |
| 7 - Mutualisation de l'internat avec d'autres établissements | <p>Selon nos disponibilités et selon les demandes, nous avons pu accueillir les années précédentes des élèves (essentiellement des garçons puisque notre capacité en places filles est réduite) originaires d'autres établissements du bassin chambérien.</p> <p>Depuis 2 ans, et toujours à la demande, nous hébergeons des élèves originaires de l'académie, ou d'autres, pour leur permettre d'effectuer un stage dans une entreprise challésienne (à ce jour : maroquinerie et mécanique aviation)</p> |
| 8 - Personnes clairement identifiées comme référents de l'internat | Les 2 CPE |
| 9 - Modalités d'évaluation de l'action pédagogique et éducative au sein de l'internat | Statistiques en cours d'élaboration sur les résultats scolaires des élèves internes. |
| B - Fonctionnement... | |
| 10 - Gestion du temps des élèves (indications particulières, entrées / sorties) | <p>Horaires de l'internat : ouverture 17h/18h15 puis fermeture pour le dîner.</p> <p>Réouverture 19h15. Etude obligatoire surveillée de 19h30 à 20h30 : en salles à l'externat pour les 1° années (lorsque que l'effectif des AED est au complet), en chambre pour les autres niveaux, au CDI pour les demandeurs.</p> <p>20h30/21h30 : temps de détente, accès possible à l'externat, au bar géré par la MDL, aux activités baby foot et billard.</p> <p>21h30 : remontée à l'internat.</p> <p>22h30 extinction des feux pour ceux qui ne sont pas en TP.</p> <p>7h10 : réveil. Petit déjeuner jusqu'à 7h45.</p> <p>7h45 : fermeture de l'internat. Début des premiers cours</p> <p>8h15 : Début des cours.</p> <p>Le lundi : ouverture de l'internat 8h/10h ; début des premiers cours 9h pour laisser le temps aux internes d'arriver.</p> <p>L'organisation pédagogique d'un LP hôtelier a une grande incidence sur le fonctionnement de l'internat.</p> <p>En effet, les restaurants d'application sont ouverts 2 soirs par semaine ; 2 classes assurent chaque soirée qui se termine au plus tôt à 23h, d'où une remontée tardive à l'internat.</p> <p>Aux 2 TP hebdomadaires, s'ajoutent de nombreux « extras » : soirées supplémentaires à thème, TP déplacés sur des événements extérieurs, toutes actions qui affectent</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>le fonctionnement de l'internat mais qui enrichit l'expérience de nos élèves.</p> <p>A cela se rajoutent les périodes de stages en entreprises : des classes entières disparaissent entre 4 et 6 semaines en stage.</p> <p>Lors de leurs stages, la majorité des élèves de Bac Pro est hébergée par l'entreprise.</p> |
| 11 - Droits et devoirs de l'élève interne (règles spécifiques, démarches contractuelles, contraintes et possibles, etc.) | <p>Le document « règles de vie à l'internat » est remis à chaque interne au moment de son inscription. En annexe, un accusé de réception et un engagement à en respecter les consignes doivent être signés par l'élève et ses parents.</p> <p>1/ la circulation entre les étages est interdite 2/ le rangement quotidien des chambres est exigé</p> |
| 12 - Prise en compte de la santé des élèves | <p>L'infirmière est d'astreinte 3 nuits par semaine à partir de 21h.</p> <p>Les urgences médicales sont assurées par SOS médecins ou les pompiers. Tout élève évacué doit être récupéré par les parents</p> <p>Les Aed et CPE sont activement présents pour les petits bobos du corps et de l'âme.</p> |
| 13 - Dispositifs particuliers d'accompagnement scolaire des élèves (tutorat, soutien, aide au travail personnel, etc.) | <p>1/ les classes de 2° bac et 1° CAP sont en étude surveillée tous les soirs de 19h30 à 20h30.</p> <p>2/ selon les besoins repérés et à la demande des élèves, CPE et AED organisent des séances d'aide au travail scolaire.</p> |
| 14 - Modes d'accès aux nouvelles technologies et au numérique | <p>L'internat lui-même n'est pas équipé d'ordinateurs ; un projet d'équipement est à l'étude</p> <p>A la demande, et si la surveillance est possible, les élèves peuvent se rendre en salle informatique.</p> <p>Le CDI est équipé d'ordinateurs</p> |
| 15 - Programme d'actions dans le champ culturel | <p>1/ En collaboration avec notre enseignant d'arts appliqués, des sorties spectacles sont programmées chaque année (minimum 1 par trimestre selon l'intérêt de la programmation) sur le bassin chambérien.</p> <p>2/ Challes dispose d'une salle de cinéma ; des sorties y sont programmées.</p> <p>3) Un spectacle de fin d'année est préparé dans le cadre d'un atelier d'expressions artistiques (musique, chant, danse et théâtre d'improvisation) animé par une AED.</p> <p>4/ l'internat dispose aussi de jeux de société</p> |
| 16 - Programme d'actions dans le champ sportif | <p>1/ L'externat est équipé d'une salle de musculation que les enseignants d'EPS ouvrent certains jours après les cours.</p> <p>2/ Nous ne disposons d'aucun espace extérieur suffisant pour permettre une activité sportive (foot, basket etc...) et d'aucune salle de sport en dehors de la salle de musculation. Les équipements municipaux sont essentiellement destinés aux divers clubs sportifs qui fonctionnent principalement en soirée. De ce fait, nous n'avons jamais pu obtenir un gymnase pour les activités de nos internes.</p> <p>Nous encourageons cependant nos internes à s'inscrire dans un club sportif et facilitons leurs allers venus.</p> <p>Sorties au laser game encadrées par des AED</p> |
| 17 - Programme d'actions | Interventions du planning familial |

| | |
|---|---|
| dans le champ de l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à la solidarité | Animations autour de la thématique de l'alimentation dans le cadre du projet « Mon lycée mange bio » Concours d'affiches organisé par l'infirmière, sur des thèmes ayant trait à la santé (Sida...) |
| 18 - Evénements spécifiques liés à l'internat ou aux élèves internes | Selon les années et en fonction des demandes des élèves : - organisation de fête de fin d'année sous la forme de « bal de promo », soirée dansante ou spectacle. |
| C - Place de l'élève et de sa famille... | |
| 19 - Participation des élèves à la vie collective | Représentation majoritaire des internes dans les différentes instances de l'établissement : CA, CVL, bureau MDL ; |
| 20 - Partenariat avec les familles (information, communication, rencontre) | Visite des locaux de l'internat par les familles au moment de la journée « Portes ouvertes » et à la demande. |
| 21 - Dispositifs d'accompagnement et de suivi dans la vie quotidienne | En début d'année scolaire, réunion de tous les internes : lecture, commentaires et explicitations des règles de vie à l'internat. Selon les besoins, d'autres réunions ont lieu dans le courant de l'année, par étage en règle générale. Un cahier de communication par dortoir renseigné par les AED |
| 22 - Possibilités / dispositifs d'aide à la prise en charge financière des frais d'internat | Bourses nationales sous conditions de ressources Fonds sociaux Lycéen Possibilité d'opter pour un prélèvement mensuel |
| 23 - Autres indications utiles... | |